



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-07

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 2 mai 2017** à 18h45 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets :**

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction d'une nouvelle dindonnière (bâtiment d'élevage) aux distances suivantes :

1. **67 mètres** de la zone RV-1
2. **88 mètres** de la zone RV-4

**La réglementation en vigueur :**

La réglementation en vigueur exige que la distance entre le bâtiment d'élevage et les deux zones mentionnés ci-haut soit de **239,1 mètres**.

**Identification du site concerné :**

La construction projeté est située au 250, chemin Robinson Ouest, sur le lot 5 849 291, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du 2 mai 2017.

Fait à Shefford, le 13 avril 2017.

Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma